

Cérémonie des vœux 2016

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année. Que 2016 soit remplie de joie, de bonheur et surtout de santé. Qu'elle vous apporte l'épanouissement dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle et associative.

L'année 2015 s'est achevée comme elle a commencé par des actes horribles et barbares. Paris a été la cible d'odieux attentats. Mais notre pays est resté debout face à la barbarie et nous continuerons à défendre les valeurs de notre République liberté, égalité, fraternité. Pour cela, continuons le combat en étant unis, solidaires, heureux, en partageant des moments de bonheur, de rires et d'humanité ensemble.

Mais revenons à notre petit village de 301 âmes et à l'année 2015

Nos peines et nos joies

Permettez tout d'abord d'avoir une pensée pour tous ceux qui sont souffrants et en particulier pour Eugène Ferradou. Le 1^{er} avril, Eugène Filhol nous a quitté. Deux petites filles sont venues au monde Lucy Trilhe et Mila Vignères. Deux couples se sont unis Audrey Flèche et Anthony Gonzales, Jessie Miegerville et Gaëtan Couttenier. Je peux d'ors et déjà vous annoncer que 2016 verra l'arrivée de 4 nouveaux bébés.

L'entretien de la voirie communale:

Des travaux de reprofilages, d'enduits supérieurs partiels ainsi que de bouchages de trous ont été réalisés sur plusieurs voies. Je voudrais rappeler que l'enveloppe qui nous est allouée par le Conseil Départemental pour nous aider à réaliser les travaux et qui est versée à la Communauté de Communes était, en 2008, de 51000€ pour 2 ans. Elle est passée ensuite sur 3 ans et à partir de 2016 elle sera versée sur 4 ans. Vous comprendrez donc que le temps où nous refaisons l'enrobé sur la totalité des voies est terminé. Nous ne pourrons faire que de la réparation.

La nomination des voies

Les panneaux, les plaques et le plan de la commune sont en cours de fabrication. Nous avons choisi la société Pic Bois. Dès que nous aurons reçu le matériel, nous vous inviterons à venir en mairie récupérer votre plaque et nous vous communiquerons les démarches à effectuer auprès des organismes.

Les écoles gérées par le Sivom de la Vallée de la Save

Une classe de maternelle a ouvert à la rentrée 2015. Les effectifs sont de 105 enfants en maternelle dont 2 de Ste Livrade et 145 en primaire dont 9 de chez nous. L'inspecteur vient de nous annoncer une ouverture de classe en primaire pour la prochaine rentrée.

Le cimetière

La reprise de concession est enfin terminée et a été actée par délibération. Un arrêté du maire doit maintenant être pris et un délai d'un mois doit être respecté avant l'enlèvement des ossements et des monuments. Un plan topographique du cimetière est en cours de réalisation sur lequel chaque tombe sera recensée. Une rampe d'accès a été créée afin de faciliter la montée aux personnes en difficulté.

Les affaires sociales

Le centre communal d'action sociale n'a pas eu de dossier de personnes en difficulté à traiter en 2015. Il a offert le repas aux aînés de notre commune, organisé la marche dans le cadre d'octobre rose, marche qui a permis de récolter la somme de 200€ au profit de l'ARC et le goûter de Noël. Le repas des aînés aura lieu le dimanche 14 février pour toutes les personnes âgés de 62 ans et plus. Quant aux colis, il ne sera remis qu'aux personnes souffrantes qui ne peuvent pas assister au repas ou qui ont atteint l'âge de 75 ans.

La sécurité

A la demande de la Préfecture, nous avons mis en place un Plan Communal de Sauvegarde ainsi que le Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs. Ce dernier vous a été distribué et vous devez le conserver précieusement. Si toutefois, certaines personnes ne l'ont pas, n'hésitez pas à venir en mairie le récupérer. Suite à des plaintes de riverains du Chemin Tort, j'ai pris un arrêté limitant la vitesse à 50 km/h. Je sais bien que c'est un coup de bâton dans l'eau, il n'y a qu'à voir la route de la Croix du Castéra. Mais la marge de manœuvre est bien mince. Les haricots ne sont pas suffisamment efficaces et les coussins berlinois sont interdits à cause de la forte pente. Je peux éventuellement demander à la Gendarmerie de venir faire des contrôles.

L'Aménagement de notre territoire :

Nous avons de grosses difficultés à voir le dossier Assainissement avancé. En effet, nous attendons depuis un an un plan de financement réactualisé de la part du syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement. A force de relance, j'ai réussi à avoir un rendez vous avec ce syndicat et l'agence de l'eau vendredi prochain. Quant au Plan local d'urbanisme, nous devons engager obligatoirement sa révision afin de nous mettre en conformité avec les lois ALUR et Grenelle II ainsi qu'avec le Schéma de cohérence territoriale.

Les finances

Malgré les baisses de dotation, nos finances sont toujours saines et équilibrées. Nous n'avons pas d'emprunt en cours.

Culture

Je salue la naissance de Livres en balade et de la Fabrique à Lire. Depuis fin juin, vous disposez, sous le porche de l'Eglise, d'une armoire où des livres sont mis à disposition gratuitement. Le principe : on prend, on lit, on remet ou pas, on en met d'autres ici ou ailleurs. En complément, je vous invite à profiter de la nouvelle médiathèque participative. Vous y trouverez pleins de livres et de dvd. Le principe est basé sur le prêt bénévole. Elle est ouverte tous les mercredis de 16h30 à 19h30 et tenue par Nicole et Isabelle. Elle possède également un blog créé par Michel que vous pouvez consulter Sans modération.

Quant aux travaux réalisés par notre employé municipal à temps partiel, je n'en évoquerai que quelques uns comme l'agrandissement des toilettes de la mairie et la mise en place d'un lavabo, la restauration de la salle du Conseil municipal, l'habillage du porche de la salle des fêtes avec du lambris PVC, des portes et volets refaits à l'appartement locatif de la mairie, etc...

Concernant la Communauté des Communes de la Save au Touch, intercommunalité mal connue de nos administrés, elle continue à nous apporter son aide financière à travers la dotation de solidarité, malgré les baisses de dotation de l'Etat et le transfert de charges de plus en plus important. Elle a pour compétence d'entretenir nos voiries, de collecter nos déchets, de gérer les centres sociaux et le Plan local de l'habitat et de nous prêter du matériel. La DDT n'instruisant plus les documents d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable), elle a crée par mutualisation entre toutes les communes, un service spécifique.

Avec la loi ALUR, petit à petit, les communes vont être dépourvues de leurs compétences. Par exemple, les Plans locaux d'urbanisme, la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement vont être gérés directement par les intercommunalités d'ici 2020.

Je souhaite terminer mon propos par des remerciements aux acteurs économiques de notre village et aux acteurs bénévoles de la vie associative qui œuvrent pour l'animation du village : la société communale de chasse pour ces conviviaux et délicieux repas, le comité des fêtes pour le rendez-vous annuel de la fête locale et du loto, l'association Dhyana pour ces moments de détente et de bien-être, le relais des doudous qui amène à travers les petits bouts de choux de la vie au village et Forme Bien-être et Culture pour leur gymnastique douce.

Je remercie également toutes les personnes qui sont venues aider la commission festivités lors du 1^{er} marché des créateurs en herbe. Je remercie le personnel communal Christine, Monique, Jean-Paul et Olivier pour leur implication pour les Saint Livradais et bien entendu le conseil municipal qui m'aide à gérer au mieux les dossiers.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite et vous invite maintenant à trinquer à la nouvelle année.

Merci pour votre attention